

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Lancement du nouveau formulaire en ligne dédié aux organisateurs de manifestations

Lancé en 2011, le formulaire pour le processus « manifestation » de notre commune va connaître une modernisation bienvenue avec deux mots d'ordre : simplicité et praticité !



La Commune de Val-de-Travers a le plaisir d'annoncer la mise en ligne du nouveau formulaire destiné aux organisatrices et organisateurs de manifestations. Entièrement repensé sur le plan visuel et fonctionnel, cet outil vise à simplifier les démarches administratives, tant pour les utilisatrices et les utilisateurs que pour les services communaux.

Accessible depuis n'importe quel navigateur web, cette nouvelle version se distingue par son interface moderne, intuitive et parfaitement adaptée aux smartphones. Grâce à une navigation guidée étape par étape, le formulaire devient clair et facile à compléter.

Autre nouveauté appréciable : les informations saisies sont automatiquement sauvegardées en cas d'interruption. Il est ainsi possible de reprendre la procédure à tout moment, sans perdre les informations déjà renseignées.

Les manifestations en cours sur l'ancienne plateforme pourront bien entendu terminer leur processus sans interruption avec l'ancien système. Un bandeau d'information sera prochainement ajouté pour orienter les utilisatrices et les utilisateurs vers cette nouvelle version optimisée.

Ce nouvel outil représente une avancée concrète vers une gestion plus fluide des manifestations. Il contribuera, nous l'espérons, à en faciliter l'organisation au quotidien.

Pour en savoir plus et accéder au formulaire, rendez-vous dès maintenant sur le site internet de la commune : [www.vdt.ch](http://www.vdt.ch)

Val-de-Travers, le 14 mai 2025

**LE CONSEIL COMMUNAL**

---

**CONTACT** | Sarah Fuchs-Rota, conseillère communale  
**Cohésion sociale, santé, culture et sports**

+41 32 889 42 70 | [cultureloisirssports.vdt@ne.ch](mailto:cultureloisirssports.vdt@ne.ch)

